

% attac

Comité Local
de Marseille

29, boulevard Longchamp (RdC) Marseille 13001

(Tramway Ligne T2 arrêt "National" ou métro "Réformés")

Courriel : accueil.marseille@attac.org

Site : <http://local.attac.org/marseille>

Page : www.facebook.com/attacmarseille

Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne

Association de la loi 1901, d'éducation populaire agréée auprès du Ministère de la Jeunesse et des Sports

Attac-Marseille vous propose une visio-conférence-débat

le mercredi 31 mars à 18h30.

Non à l'extension de l'Aéroport Marseille-Provence

Quel avenir nous préparent les compagnies aériennes ?

Quelles conséquences pour le climat ?

Quel jeu joue le gouvernement ?

Lien pour rejoindre la visio-conférence : <https://meet.jit.si/VisioAMPmercredi31mars>

Attac-Marseille participe au collectif inter-associations contre l'extension de l'aéroport de Marignane. Aujourd'hui **nous portons plainte devant le Tribunal Administratif contre l'État** qui par la main du Préfet a signé le permis de construire en dépit de l'urgence climatique.

Pour préparer ce procès, nous avons étudié, avec le groupe de travail Transport Aérien d'Attac-France, les documents passés et présents par lesquels l'Aéroport justifie ses projets. Nous sommes en mesure de décrypter les non-dits et les mensonges de cette communication, de dire **pourquoi l'augmentation du trafic aérien est climaticide.**

Alors que des professionnels du transport aérien se prononcent, comme les experts du climat, pour une diminution radicale de ce mode de transport et une reconversion de ses travailleur-euse-s, il y a en France **une dizaine de projets d'extension d'aéroports, ... et autant de collectifs en lutte contre ces projets.**

En rejet des propositions de la Convention Citoyenne pour le Climat, le gouvernement met dans son projet de loi climat de telles conditions que si cette loi est adoptée elle entérinera de fait les extensions prévues et ne limitera même pas les déplacements aériens courts (sauf partiellement 2 lignes).

Pourquoi le gouvernement s'obstine-t-il dans cette voie, au mépris des engagements de diminution des émissions de gaz à effet de serre, pris par la France dans l'accord de Paris (COP21) et dans ses propres lois ?



POUR ADHÉRER : <https://france.attac.org/agir-avec-attac/adherer>